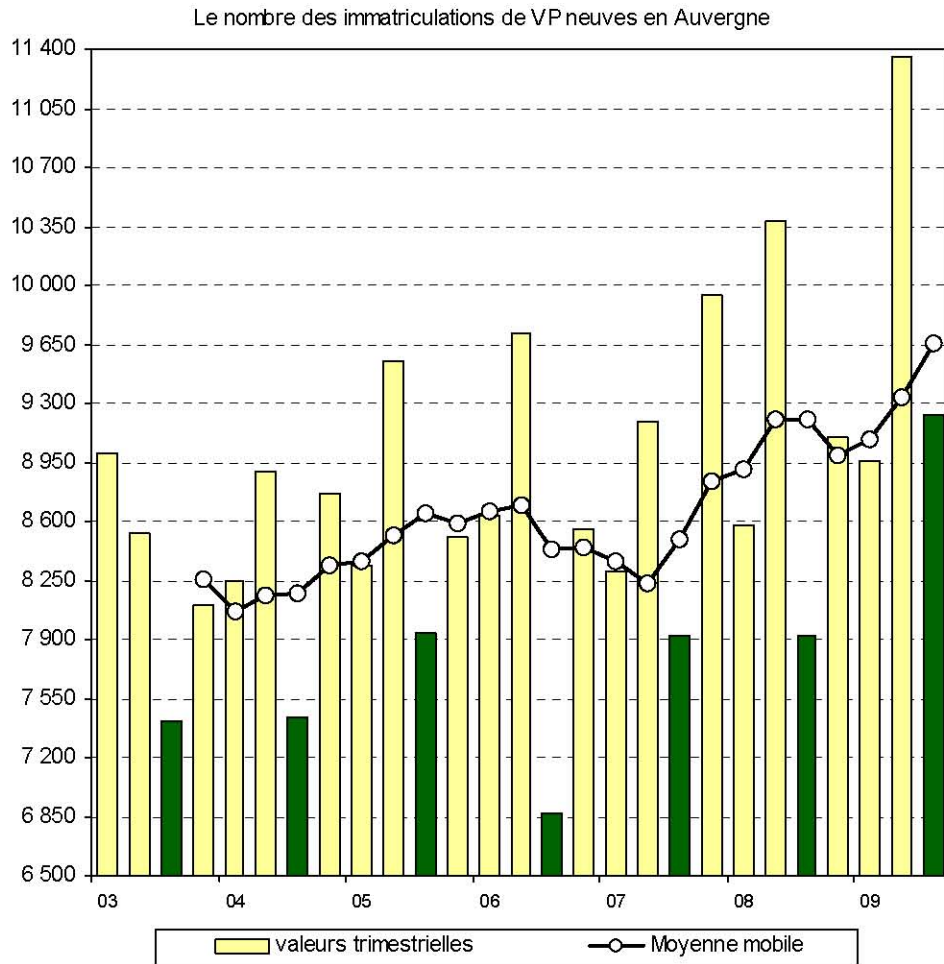


Les IMMATRICULATIONS de VOITURES PARTICULIERES NEUVES en AUVERGNE

Source : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) / Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de l'Observation et des Statistiques SOeS / fichier central des automobiles



A compter du 15 avril 2009, dans le cadre du nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), les statistiques des immatriculations de véhicules neufs sont centralisées et comptabilisées de manière globale par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) et non plus par les préfetures. Il y a donc une rupture avec la série précédente issue du Fichier National des Immatriculations (FNI). Les données sont issues de notre ministère (MEEDDM / CGDD / SOeS - fichier central des automobiles). La juxtaposition des 2 séries permet de constater que la tendance, en moyenne glissante annuelle, est identique.

Au cours des 9 premiers mois de l'année 2009, le nombre des immatriculations de voitures particulières neuves a enregistré une progression en Auvergne de 9,9 % (29 548 / 26 882), par rapport à la même période de 2008.

Au niveau national, sur la même période, le nombre des immatriculations de voitures particulières neuves a augmenté de 2,4 %.

Le bonus-malus continue de profiter aux ventes de voitures émettant moins de 120 g de CO₂/km. Ainsi, la catégorie des moins de 100 g de CO₂ a vu ses ventes multiplier par 10 en octobre 2009 tandis que les tranches de 101 à 130 g et 131 à 160 g affichent une hausse de 10 %. Toutes les autres catégories s'inscrivent en baisse (- 67 % pour la tranche 161 à 165 g, - 30 % pour les tranches 166 à 200 g et 201 à 250 g et - 53 % pour les plus de 250 g). La moyenne des émissions de CO₂ des voitures vendues en France se situe à 132 g de CO₂/km et a encore baissé en octobre (- 5 %).

Une étude de l'INSEE sur la mobilité des Français fait apparaître que l'utilisation de la voiture en France se stabilise depuis ces 15 dernières années, cependant, elle reste toujours le mode privilégié des déplacements des Français (65 %).

Sur la période, le nombre des immatriculations des quatre départements auvergnats progressent :

- Allier **+ 5,6 %** (7 308 / 6 919)
- Cantal..... **+ 6,6 %** (3 314 / 3 110)
- Haute-Loire **+ 16,2 %** (4 817 / 4 147)
- Puy de Dôme **+ 11,0 %** (14 109 / 12 706).

Les effets du dispositif français (cités plus haut), ont encore un impact déterminant sur le marché de l'automobile auvergnat, notamment au cours du mois d'octobre 2009 (+ 22,4 %).